

unef

UNION
NATIONALE des
ETUDIANTS de
FRANCE

Directeur de
publication :

Patrice LECLERC

Rédactrice en chef :

Vincent MARKIDES

bulletin intérieur de l'UNEF - 72, rue de Clichy - 75009 PARIS - Téléphone (1) 42 81 33 11

INFORM

LES ETUDIANTS AVEC L'UNEF



LES ETUDES DE SON CHOIX DANS LA FAC DE SON CHOIX



SOMMAIRE

- Editorial A
- Les moyens de l'action B
- Magistère C
- Commission trésorerie D et E
- Commission inform. F
- Concurrence G
- Rapport collectif Nat. I à 16
- Cassettes à louer H
- J'existe, donc je publie I et J
- Inter K
- Exonération K
- Paris ça bouge L
- Revue de presse M et N



TOP NIVEAU !

Le climat général dans lequel s'inscrit la rentrée 1986 n'a vraiment pas de quoi réjouir les étudiants.

Toutes les craintes que nous avons s'avèrent belles et bien réelles: la rentrée 1986 obtient le TOP NIVEAU des attaques jamais portées à nos études.

Malgré le recul du gouvernement sur la libération des droits d'inscription, nombreuses sont les universités passant outre le décret ou récupérant le manque à gagner d'une libération totale sur des frais divers (polycopies, cartes, TP ...)

Les licences de biologie voient leurs accès de plus en plus limités sur tout le territoire (Lyon, Grenoble, Jussieu, Orsay ...) L'ensemble des universités font des difficultés quant à la délivrance des dossiers d'exonération.

Le désengagement de l'état de la sécurité sociale étudiante se traduit par une hausse de 42 %. La MNEF concurrençant les mutuelles privées sur leur propre terrain, maintient sa cotisation à double vitesses et accuse une hausse de 32 % (couverture 100 %). Les difficultés touchent de plus en plus d'étudiants.

Le climat sécuritaire instauré pendant l'été se renforce avec la vague d'attentats qu'a connue la capitale début septembre, donnant lieu à de multiples abus (expulsions d'étudiants étrangers sans raisons, suspicion généralisée dans les universités, accès restreints des bâtiments universitaires avec fouille à l'entrée ...)

Alors que la situation universitaire nécessite l'intervention massive et constante des étudiants, le gouvernement place les établissements supérieurs parisiens sous surveillance policière.

Les étudiants ont prouvé leur capacité à se mobiliser et à s'organiser dans l'UNEF. Les mandarins, les présidents d'universités, le gouvernement l'ont senti : ils ne peuvent compter sur une masse étudiante passive et désabusée.

La seule réponse des étudiants face aux assauts répétés contre leurs études, leur formation, leur avenir, c'est l'action et l'organisation. En cette rentrée, les actions étudiantes ont besoin de connaître un développement important pour ne rien laisser passer qui aille à l'encontre de nos études.

L'UNEF se doit d'être au TOP NIVEAU dans le développement de celle-ci et dans l'organisation des étudiants. Il en va de la responsabilité de chacun, de tous les syndiqués, individuellement et collectivement.

Anous de permettre à chacun d'avoir sa place dans l'UNEF.

Pierre VILLARD
Secrétaire général de l'UNEF

PARIS, ÇA BOUGE

L'Ile de France est la première région universitaire du pays, avec ses 13 Universités + l'INALCO + Sciences politiques + Santé + Architecture. On voit bien l'importance que revêt la région pour l'UNEF, outre sa place politique, sociale, historique, culturelle et administrative.

L'UNEF a donc décidé la création d'une structure nouvelle sur Paris afin de duper l'activité du syndicat et de remédier à une relative faiblesse dans la capitale. A cette fin, un bureau de coordination des AGE de toute l'Ile de France a été créé.

Car les choses bougent sur l'Ile de France, une nouvelle équipe se met en place avec la volonté de renverser la vapeur. L'Ile de France c'est aussi Paris 1 où dans un contexte difficile les copains construisent une AGE solide qui voit les choses résolument à l'offensive. C'est aussi l'institut des langues orientales où l'UNEF vient tout juste de s'implanter. Mais c'est aussi le Gavroche, bulletin de liaison de l'UNEF d'Ile de France qui après une longue absence, réapparaît enfin et a l'ambition d'être envoyé à tous les adhérents d'Ile de France.

L'Ile de France, c'est 14 AGE qui décident de réagir ensemble et de se fédérer, 14 AGE qui décident d'unir concrètement leurs forces pour créer un vaste mouvement sur l'ensemble de la région parisienne.

Et cette volonté de changer les choses sur Paris est complètement illustrée par la manière dont ont été menées les luttes de Juillet pour l'inscription de tous les bacheliers dans les facultés d'Ile de France.

En effet, car malgré la période, les copains parisiens ont pleine-

ment participé à une lutte d'ampleur sur l'ensemble de la région. Et il est très important de noter que cette lutte a concerné l'ensemble des AGE de la Région Parisienne.

En outre, nombre de nouveaux adhérents nous ont aidé au cours de cette bataille.

Ainsi, bien que pour la participation des copains, et le fait qu'ils aient marqué la volonté de prendre leurs affaires en mains, on ne peut que tirer un bilan satisfaisant des luttes de Juillet.

Mais bien plus encore, car grâce à la pression que nous avons exercée sur les restorats tout au long du mois de Juillet, nous les avons empêché de faire ce qu'ils voulaient.

Ainsi ont-ils dû hâter le règlement de la question pour lettres et langues et inscrire en Ile de France tous les bacheliers ayant fait la demande et ce malgré un mouvement rectoral qui, quelque peu désorganisés les rectorats de Créteil et de Paris.

C'est ainsi que par une lutte qui a rassemblé largement l'organisation parisienne, que le rassemblement des étudiants était payant.

Si l'UNEF a bougé sur Paris en Juillet, elle ne compte pas se rendormir en Septembre-Octobre, le bureau de la coordination y veillera.

Les choses ne sont pas fatales à Paris Ile de France, pas plus qu'ailleurs, et plus que jamais les étudiants ont besoin de se rassembler et de s'organiser pour se défendre.

Dominique BOUILLAUD
UNEF Ile de France

L'Université d'Orléans est la seule faculté en France à laquelle le Ministère a accordé l'insigne honneur de mettre en place un "magistère de minéraux et matériaux", comportant 20 places au niveau national et dont le programme fait élaborer par les mandarins de la filière "matériaux" de l'école supérieure de l'énergie et des matériaux d'Orléans en liaison avec des dirigeants d'entreprises de la région, sans consultation des organisations de salariés et d'étudiants.

Pour lui donner un vernis encore plus attrayant, le diplôme a été doté d'un crédit de 800.000 Frs (soit 40.000 Frs par étudiant, alors que les moyens de nos filières n'en atteignent pas le centième ...!)

Forts de l'aval du Ministère, les responsables de la formation sont même allés jusqu'à éditer une plaquette publicitaire qu'ils ont envoyé aux "meilleurs étudiants de Deug". Comprenez : ceux qui ont eu la mention Bien et Très Bien au deug ...A. Les deug B qui ont pourtant une option "géologie" en 2ème année, pourront toujours tenter d'entrer dans les 2ème et 3ème cycles de géologie qui subissent aujourd'hui une crise des débouchés, liée notamment à la casse du BROM (210 départs au centre d'Orléans).

C'est donc la conscience tranquille et l'âme sereine que les mandarins présentaient leur programme d'enseignant devant le conseil d'UFR de sciences en Juin, quand un re-

présentant du BRGM leur fit remarquer que le module "techniques de laboratoire" ne comprend pas l'enseignement approfondi de la RMN, technique de pointe en analyse des matériaux ...

Résultat : les étudiants qui sortiraient dans trois ans de cette formation, ne seront pas à même de les appliquer dans une entreprise. Tant pis pour ceux qui devront, diplôme en poche, trouver un moyen de se familiariser avec ces techniques, et malheur aux PME qui voudront investir pour se moderniser mais ne trouveront pas de personnel compétent.

Voilà le dessous des cartes du discours sur la sélection et la qualité dont on nous parle sans cesse, de CHEVENEMENT à DEVAQUET.

Les étudiants de second et 3ème cycle de géologie d'Orléans à qui on n'a pas proposé la plus petite modification de leur cursus pour rendre leur diplôme qualifiant, les étudiants de deug B qui voient une de leurs perspectives de débouchés disparaître, ne sont pas du même avis. D'autant que le BROM n'est pas inclus dans les propositions de stages : où sont nos courageux battants pour empêcher qu'un centre de recherche idéologique ne disparaisse de la région, alors que l'étude du sous-sol du Val de Loire est loin d'être terminée ?

La convergence des luttes entre les ICT du BRGM avec l'UGICT-CGT et les étudiants avec l'UNEF est possible.

RENCONTRE DU 16 JUIN 1986

U N E F

Patrice LECLERC
Marianne SUNER

S N C S (F E N)

Paul JANIAUD
(secrétaire général)

Analyse convergente des deux syndicats quant à la nécessité d'un investissement de l'Etat dans la recherche et l'innovation technologique pour la croissance et la création d'emplois hautement qualifiés dont notre pays a besoin pour avancer vers le progrès.

La France est presque au dernier rang des pays développés en pourcentage du nombre de chercheurs par rapport à celui des actifs.

Au lieu de redresser cela, les dernières mesures ministérielles visent à destabiliser la recherche fondamentale en précarisant les statuts des chercheurs, en diminuant son budget sur les dernières prévisions de 86 qui étaient déjà elles-mêmes en baisse.

COMMISSION TRESORERIE**SPECIALE DEMANDE DE SUBVENTION**

La date impérative est la ~~fin~~ **septembre**. Les demandes envoyées après cette date ont peu de chance d'être prises en considération.

Nous proposons donc que des demandes soient envoyées dans toutes les municipalités de plus de 5.000 habitants de la région couverte par l'université.

1 - SUBVENTIONS AUPRES DES MUNICIPALITES

Il faut envoyer la demande adressée à Monsieur le Maire. Il faut faire une demande de subvention de fonctionnement (activité régulière de l'AGE) et d'équipement (création de services, achat de matériel ...)

2 - SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL

Il faut faire à la fois une demande de subvention de fonctionnement et une d'équipement. Les faire auprès des différents départements de la région.

3 - SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

Il s'agit uniquement d'une subvention d'équipement.

QUELQUES CONSEILS SUR LA MARCHE A SUIVRE

- 1) Pour faire une demande, il faut déposer l'AGE à la Préfecture avec des statuts (voir modèle en annexe) et 3 dirigeants.
- 2) Il faut faire des demandes à la fois pour le fonctionnement de l'AGE et pour les différents services d'entraide COOP, imprimerie, service logement ...
- 3) Documents à envoyer :
 - . une lettre du président d'AGE qui insiste bien sur le rôle social joué par l'UNEF qui grâce à l'entraide permet chaque année à des centaines d'étudiants de poursuivre leurs études.
 - . un compte-rendu d'activité de l'année écoulée qui prend en compte l'ensemble de l'activité. Avec en annexe les prévisions pour l'année qui vient.
 - . un budget de l'année écoulée et un budget de l'année en cours. Pas le budget réel, mais un budget simplifié avec des sommes très supérieures à la réalité et peu de détail.

Exemple :	RECETTES	DEPENSES
	Cotisations des adhérents	Propagande
	Subventions	Fonctionnement
	Dons	Congrès
	Versements des associations	Formation
	d'UER	Dettes

Il faut également que le budget soit légèrement en déficit pour que dans le budget prévisionnel pour l'année à venir, il soit en équilibre grâce aux subventions.

* La banque et le numéro de compte où verser la subvention à ne pas oublier;

* la composition du bureau d'AGE (nom, prénom, fonction, études)

4) Une fois la demande envoyée, il faut prendre contact avec l'adjoint responsable des associations pour les municipalités, le bureau des affaires financières pour le conseil général et régional pour suivre le dossier.

e

DEMANDE DE SUBVENTION (modèle de lettre)

Monsieur le Maire,

L'Union Nationale des Etudiants de France est une association de défense des étudiants dont le rôle social, éducatif et culturel est largement reconnu (elle siège dans les organismes représentatifs du mouvement associatif). Ses associations locales gèrent nombre de coopératives d'achat, cafétérias, ciné-clubs.

Comme vous le savez, l'UNEF, non contente de participer au développement de la vie associative dans les centres universitaires, s'efforce de tisser des liens (qui revêtent quelquefois la forme d'associations) entre les étudiants habitant une même commune, souvent confrontés aux mêmes problèmes (transports notamment ...)

Etudiants habitant la ville, nous avons l'honneur de vous adresser une demande de subvention de francs.

Sûrs de l'intérêt que vous portez à nos activités et dans l'espoir d'une réponse favorable,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.



PROCHAIN COLLECTIF NATIONAL

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 OCTOBRE 1986

STAGE NATIONAL

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 OCTOBRE 1986

(Aide sociale, financement des universités)

APPEL D'OFFRE POUR LE LIEU

MI-NOVEMBRE ON PASSE A LA TELE (à suivre ...)

CITE UNIVERSITAIRE

. IGH : 70 étudiants en voie d'expulsion pour fermeture de la cité. Les étudiants résistent depuis le 30 juin avec le soutien de la FRUF et de l'UNEF.

. Pendant les vacances, démolition du bâtiment B de la résidence d'Antony (350 chambres vendues à la municipalité) pour y construire un bâtiment administratif.

* * *

AIX

Suite aux mouvements de mai, les étudiants, avec l'UGEA-UNEF font repousser les projets de numérisation en lère année de psychologie.

SAINT ETIENNE

Au conseil d'UFR de sciences, les élus "solidarité étudiante" obtiennent :
. plusieurs notes de contrôle continu (jusqu'ici ce dernier était formé d'une seule note !!)
. une seule interrogation par semaine (au lieu de 6 ou 7)
. la possibilité aux redoublants de conserver leurs notes de TP.

* * *

COMMISSION INFORMATIONS

Depuis le congrès, un centre national de documentation a été mis en place par la Commission Infos-communications. Son but, gérer tous les documents que nous avons, afin de les rendre utilisables par l'organisation.

Pour le moment deux secteurs fonctionnent :

- . Le Journal Officiel
- . La presse

Les informations sont traitées de façon thématique d'où une facilité d'utilisation.

Petit à petit, au fur et à mesure que les commissions de travail se mettront en place (prochainement Aide Sociale) ou que celles existantes (service national, formations, international, trésorerie, organisation) élaboreront des documents, leur édition et diffusion se feront sans délai.

Ainsi muni, le travail que nous pourrons mener n'aura, à la différence du béton, pas besoin de ferrailage pour être armé.

Tu trouveras ci-dessous la liste de tout ce qui est disponible actuellement au bureau national. Pour te les procurer, soit tu passes au BN les consulter, les photocopier, soit on te les envoie sur demande.

UNEF

(secteur infos-com.)

72, rue de Clichy - 75009 PARIS

D'autre part, afin d'accroître sans cesse notre efficacité, nous t'engageons à nous transmettre tous les documents que vous pouvez vous procurer : revue de presse, coupures régionales ou nationales, documents officiels (ou non), le journal de l'AGE (en 4 exemplaires) ...

De toute façon, n'hésites pas à nous appeler pour tous renseignements.

DOCUMENTS DISPONIBLES

↓ Journal Officiel (préciser le thème)

. Revue de presse :

71ème congrès - Luttés UNEF - Pol. universitaire - Recherche - Santé - Société - U.S.A - Asie - Afrique - Afrique du Sud - Bacs - Inscription 86/87 - Plan informatique - Autres organisations.

. Mémoire sur le financement des universités (1952-1986)

. une exposition sur l'université d'aujourd'hui (graphique, analyse ...) 10 panneaux 50 X 70 cms

. Un panorama diapositives du 71ème congrès.

Concurrence = liberté ?

L'argument avancé par les partisans de la concurrence est que celle-ci est synonyme de liberté. Mettre les Universités en concurrence reviendrait à leur laisser la liberté de gérer leurs conditions d'accueil et le contenu de leurs formations pour leur permettre de devenir des "Marvard" français.

En exemples on nous cite pêle-mêle des fondations privées et des Universités américaines célèbres pour prouver la réussite d'un tel système. Sans même quitter des yeux les Etats-Unis, on peut démontrer cette argumentation : comment nier les inégalités criantes du système scolaire américain, où les chances d'entrer dans l'enseignement supérieur sont infimes pour les enfants pauvres. Les causes de ces inégalités sont dues aux choix financiers imposés à la gestion de ces établissements qui mettent en cause cette fameuse liberté dont on se vante : les Universités les plus primées sont celles dans lesquelles investissent les sociétés les plus puissantes (Rockefeller, Rotschild et autres fondations pour obtenir des cadres sur mesure pour la recherche, l'ingénierie ... de leurs entreprises.

Dès lors, il est facile de prévoir ce

qu'une telle politique amènerait en France. Les inégalités entre Universités et entre formations ne pourront que se creuser. La mise en concurrence des facultés sur la base des taux de réussite et de débouchés actuels ne peut que conduire, d'une part, à l'homogénéisation des formations d'élite (il n'y a pas de concurrence réelle entre les grandes écoles) et à la dégradation constante de toutes les autres formations. En fait de liberté, les Universités et la communauté universitaire sont placées devant le choix suivant : accepter les conditions des patrons qui cassent notre économie (le patron de Quelle Orléans passe un accord avec l'Université et dans le même temps, se propose de transférer la filiale Orléanaise à Tourcoing ou Hong-Kong !!), pour la mise en place de la sélection et la formation d'une élite, ou se voir dans l'incapacité d'assurer une formation de qualité à l'ensemble des Etudiants. Ce n'est pas de liberté qu'il s'agit mais de la perte pour les citoyens français du droit à l'éducation. En fait, le mot "liberté" n'est qu'un paravent qui camoufle un projet cohérent de transformation des Universités françaises pour permettre la production d'une main-d'oeuvre sous-qualifiée et "flexible".

PARIS XII

Le conseil d'administration repousse la création de diplômes universitaires (en économie notamment) dont les droits d'inscription étaient de 15.000 Frs.

* * *

MEDECINE

Les étudiants de médecine stéphanois inaugurent enfin cette année, les nouveaux locaux de la faculté de médecine de St Etienne dont la construction avait été gagnée il y a 5 ans par l'UGESE-UNEF.

* * *

PARIS VI

Sélection accrue dans les licences de biologie. En biologie-chimie on refuse tous les transferts de dossiers. Tous les redoublants (biochimie et biologie cellulaire) doivent passer devant une commission de dérogation (!!) ce qui conduit plusieurs centaines d'étudiants à changer de licence ou venir gonfler les rangs des "petits boulots".

* * *

FAGIF

du 21 au 24 juillet : bataille pour l'inscription de tous les bacheliers d'IDF. Le 24, les AGE parisiennes organisent un TD sauvage face au rectorat avec 50 bacheliers non inscrits. Résultat : 2.000 bacheliers inscrits en SNV, lettres etc ...

* * *

LYON

Les dossiers en sciences de la communication ne seront pas subordonnés au passage d'un examen : un nouvel acquis de l'AGEL-UNEF.

COLLECTIF NATIONAL
PANTIN LE 11 SEPTEMBRE - ST DENIS LE 12 SEPTEMBRE 1986

Rapport présenté par Pierre VILLARD
Secrétaire Général de l'UNEF

Chers Camarades,

Après un mois de vacances bien méritées, ce premier collectif national marque la rentrée des organes dirigeants de l'Union Nationale des Etudiants de France.

Une rentrée qui s'annonce riche en actions, en luttes, en victoires.

Rappelez-vous : en Mai dernier, à l'appel des AGE de l'UNEF, 1.200 étudiants manifestaient à Saint Etienne, 1.200 à Marseille, 2.000 à Brest, 2.000 à Toulouse, 4.000 à Bordeaux, 500 à Pau, 200 à Lille, 1.000 à Aix, 200 devant la Sorbonne

...

De la manifestation au débrayage, comme archi à Grenoble, en passant par les délégations, les pétitions, autant d'actions qui ont permis à l'Union Nationale des Etudiants de France de s'exprimer avec force publiquement contre le projet de libération des droits d'inscriptions.

Le Gouvernement a du reculer sur ces projets et cela constitue une première victoire à mettre à notre actif, même le journal "Le Monde" a du l'admettre.

En Juin-Juillet : avoir gagné l'inscription de tous les bacheliers parisiens en lettres-sciences humaines, obtenu le tirage de dossiers supplémentaires en AES à Tolbiac, envahit le conseil d'administration à Nice, gagné une commission d'exonération à Toulouse, boycotté à 99 % les élections d'UFR à Grenoble en Juin, toutes les pétitions signées dans toute la France contre le projet de loi, tout cela a constitué de nombreux acquis dans chacune de nos AGE, tout cela a renforcé la force de notre intervention contre tout projet s'attaquant à nos études.

Le Gouvernement, les administrations ont dû prendre en compte la force que représentait les étudiants en action, la force de leur syndicat, l'UNEF, et reculer sur leur volonté d'instaurer un quorum, la remise en cause directe du BAC comme premier grade universitaire.

Autant d'acquis, autant d'expériences dont nous devons nous saisir pour aller plus loin, pour frapper plus fort contre toutes les attaques à notre droit aux études et à un emploi.

C'est bien le but de ce collectif national, composé des premiers dirigeants d'AGE de l'UNEF que de se saisir de cette expérience, de l'analyse de la situation universitaire, pour mettre en oeuvre dès les chaînes d'inscription, pour les mois à venir, une stratégie de contre offensive aux mauvais coups, pour continuer à développer et construire un rapport de force favorable aux revendications des étudiants.

I - LA SITUATION POLITIQUE EN FRANCE

L'été qui s'achève a vu le Gouvernement prendre un nombre important de mesures.

Monde du travail (et plus particulièrement l'emploi des jeunes), communication, enseignement supérieur (avec le projet de loi DEVAQUET qui va passer au Sénat), ce sont tous les domaines de notre société qui sont touchés. Preuve que ces mesures constituent bien un ensemble cohérent inscrit dans un projet politique. A cet effet, tout ce qui vient de se passer dans le pays est éclairant quant au rôle dévolu à l'Université par nos gouvernants.

Des pans entiers de notre industrie sont en passe d'être liquidés. Aujourd'hui, Renault et la Normed prennent le relais de Creusot-Loire ou des bassins miniers. Dans la fonction publique on parle de licenciements.

Au bout du compte, c'est l'existence de filières entières à l'Université qui est en question. Ce sont les débouchés qui se ferment, le chômage qui s'amplifie, au point d'atteindre 40 % des jeunes de moins de 25 ans.

Après les TUC et les stages bidons, Monsieur SEGUIN "réinvente" les petits boulots, que tous les étudiants connaissent, contraints qu'ils sont de les accepter pour financer leurs études. Ce serait même un remède au chômage, à l'écouter parler ! Pourtant l'expérience montre que même ces petits boulots ne sont pas faciles à dénicher.

Et puis, quel avenir nous prépare-t-on ?

Etre vendeur de beignets sur les plages méditerranéennes ou presseur d'oranges à Paris n'a jamais exigé un niveau de qualification élevé !

Enfin, les exigences patronales en matière de mobilité des salariés et des créneaux d'exploitation conduisent à la précarisation des emplois et des formations y donnant accès.

Toutes ces mesures participent de la même logique et de la même volonté : la mise en place d'une société duale où la flexibilité est privilégiée au détriment d'un développement économique et social reposant sur l'élévation des contenus de nos études. D'ailleurs, un projet d'ordonnance prévoit des aides très substantielles au Patronat pour l'embauche d'un jeune : aides qui mettront en concurrence jeunes diplômés et jeunes sans qualification. A travers cette ordonnance, les patrons pourront jouer sur deux tableaux :

- gratuité totale ou partielle des charges sociales;
- non-inscription du jeune embauché aux effectifs de l'entreprise.

Ainsi, grâce à une telle ordonnance, c'est au moins un jeune sur deux qui aura dans l'entreprise un emploi précaire.

Les conséquences d'une telle politique sont dramatiques pour la jeunesse : un avenir professionnel incertain, une déstabilisation totale des rapports humains, des changements fréquents de lieux de vie. Cela va à l'encontre des aspirations des jeunes en général. C'est la raison pour laquelle tout un discours idéologique et un appareil répressif sont mis en place pour modeler les jeunes, les travailleurs. Il s'agit de briser tous les noyaux de résistance à cette politique.

En introduction, nous notons le nombre d'étudiants qui se sont rassemblés avec l'UNEF pour combattre les orientations gouvernementales concernant l'Enseignement Supérieur. La volonté de résister, de lutter existe ! Elle grandit même dans tout le pays. Les luttes de la C.G.T. à Renault ou sur les chantiers navals cet été sont à cet égard significatives. Significatif aussi le cortège de mesures répressives prises par la Direction de la Régie pour tenter de paralyser le mouvement. Licenciements de délégués syndicaux CGT, provocations et j'en passe.

Dans le même temps, on utilise un arsenal idéologique qui s'appuie essentiellement sur ce que vivent les gens. Les difficultés croissantes sont présentées comme fatales. Le Ministre de l'Education Nationale, René MONORY, l'illustre bien dans une interview au Matin quand il affirme : "Un ministre a effectivement une manoeuvre, mais il doit tenir compte des évènements ... (...) parce que les évènements sont les plus forts."

Il n'y aurait que peu de choses à faire : s'adapter et attendre; essayer de se frayer un chemin parmi les foules; être l'heureux élu, le Tarzan de la jungle. Cette apologie de l'individualisme n'est pas innocente. Elle tente de récupérer, pour la dévoyer, la volonté de s'en sortir qu'ont les jeunes. Au demeurant, c'est là toute la force de cette politique qui capte les aspirations des gens et qui justifie tous ces actes au nom de ces mêmes aspirations, bafouées.

"Vivre et travailler au pays" sert à justifier la création des diplômes régionaux. Les magistères répondent à la volonté d'être mieux formés.

Mais est-ce bien de ce genre de réponses dont nous avons besoins ?

Dans cette situation complexe, le Gouvernement s'est fait des alliés avec Edmond MAIRE qui apprécie les petits bouts.

La FEN a choisi de ne défendre que la notion de service public alors que celui-ci est menacé de disparaître dans les faits (et pas que dans les têtes).

A la faculté, c'est l'UID qui conseille aux étudiants de Nice d'avoir recours à la justice parce que l'Université ne respecte pas le décret ministériel fixant à 450 Frs les droits d'inscription. Mais ils nous laissaient seuls en Avril dernier lorsque les droit d'inscription se votaient !

Aujourd'hui, les décisions s'accélèrent. Le Gouvernement veut aller vite pour mettre en place sa société à deux vitesses. Pour ce, il a besoin d'une jeunesse qui accepte et renonce. Il a besoin d'une jeunesse qui prenne le pli de cette société.

Avec un million d'étudiants, de jeunes, l'Université représente un enjeu de taille pour le gouvernement. Le projet de loi DEVAQUET, par ses orientations, y participe pleinement.

ORIENTATION POUR L'UNIVERSITE

En liaison avec ce qui se décide dans notre pays, l'Université, depuis quelques années, marque un changement d'orientation radicale. En effet, les attaques que nous avons connues depuis 1968, ne sont en rien comparables avec cette déstructuration complète de l'Université française. Le projet de loi DEVAQUET, c'est un énorme pas en avant vers la privatisation de l'Université. A aucun moment l'Université n'est réaffirmée comme service public, ce qui était jusqu'à présent l'un des fondements de notre système universitaire. C'est très grave pour l'avenir de l'enseignement supérieur et cela d'autant plus que Monsieur DEVAQUET lui-même prévoit d'"aller plus loin" d'ici 2 à 3 ans (cf. conférence de presse du 12 Juin 1986).

L'un des principaux axes de cette loi, est la sélection. Il va permettre de légitimer certains moyens de sélection qui existent déjà (numerus clausus, dossiers de pré-inscription) mais va permettre aussi la sélection systématique à outrance : les facultés seront libres de fixer elles-mêmes leurs critères d'accès dans les différentes formations et entre les différents cycles. C'est donc la possibilité pour les facultés d'instaurer légalement un concours entre le DEUG et la licence, d'exiger une mention au baccalauréat pour une inscription en 1ère année ou encore de créer une année préparatoire à la 1ère année de DEUG.

Un autre axe essentiel de cette loi réside en ce qui est appelé "l'autonomie des facultés". C'est une remise en cause déguisée du système de diplômes nationaux car elle légitimise (même si cela existait déjà un peu auparavant) la différence de cote au niveau de l'entreprise pour des diplômes nationaux identiques mais délivrés par deux facultés différentes.

Avec cette autonomie, c'est l'inégalité des chances devant un emploi pour un diplôme de même contenu et de même durée. Cela vient confirmer ce que l'on disait tout à l'heure à propos des attaques au droit du travail. C'est une remise en cause des conventions collectives que nous connaissons aujourd'hui en entreprise.

Cette autonomie se fera financièrement par rapport à l'état (c'est-à-dire que l'Etat versera de moins en moins d'argent à l'Université), mais rendra les facultés de plus en plus tributaires des entreprises. Monsieur MONORY prône une solution de mécénat d'entreprise, accompagné d'avantages fiscaux.

De toutes façons, puisque la loi oblige les facultés à assurer elles-mêmes financièrement tout nouveau diplôme, elle les oblige aussi à passer des accords avec les entreprises. C'est très grave pour l'avenir de nos formations car le contenu de ces diplômes sera soumis aux exigences des dirigeants de ces entreprises qui n'engendreront que des formations rentables et à court terme.

C'est complètement dévoyer le but de l'Université qui consiste à devoir former les cadres de notre pays, capables d'avancer avec les progrès scientifiques, techniques et technologiques.

La dernière grosse attaque de loi consiste à balayer le peu de démocratie qui restait encore dans nos facultés. Les professeurs et particulièrement les mandarins, voient leur nombre considérablement augmenter dans les conseils (40 %), les étudiants se voient pratiquement inexistantes avec 15 % aux C.A. Il est évident que les luttes que nous avons menées en Mai et Juin, dans différentes facultés, ne sont pas du tout du goût de Messieurs DEVAQUET et MONORY et qu'ils font tout pour empêcher l'organisation des étudiants de faire face à leur projet.

Par contre, beaucoup de forces dans l'enseignement supérieur souhaitent voir une application rapide de ce projet. C'est la raison pour laquelle BEAUCOUP D'ASPECTS DU PROJET DE LOI S'APPLIQUENT DEJA DANS NOS FACULTES.

Le projet prévoit, pour l'année prochaine, la libéralisation des droits d'inscriptions.

Cette année, contraint par les mouvements étudiants, le Ministère avait été obligé de les fixer à 450 Frs par décret. Et bien, de nombreuses facultés s'empressent de "libérer" leur prix : à Bordeaux I : 517 Frs; Bordeaux II : 535 Frs; Nice : entre 500 et 800 Frs (selon les différents cycles). Ces mesures ne sont pas légales, mais les facultés savent bien que dans le fond, le Ministère est d'accord avec elles et se sentent donc en droit de le faire.

La nouvelle loi, c'est aussi 3 milliards de crédit supprimés à la Recherche. Attaquer le secteur de la Recherche publique, c'est supprimer un fondement primordial de l'Université.

La nouvelle loi, c'est encore la création de 1.500 postes d'enseignants en Juin 1986. Cette création n'étant qu'un acte politicien permettant de donner l'illusion d'un progrès dans ce domaine car ces enseignants ne seront en place qu'en Mars et Juin prochains.

(5

A Tolbiac on supprime 100 dossiers d'AES lors des inscriptions de Juin.

A Aix, la faculté institue des tests d'évaluation pour la filière LEA qui permettent de sélectionner une élite d'étudiants pour une formation de qualité et qui envoient les autres dans des filières poubelles.

A Nanterre, le secrétaire général de la faculté annonce tout haut que l'on peut considérer la loi de 1984 comme abrogée et qu'il faut donc, dès maintenant, appliquer la nouvelle loi DEVAQUET.

A Brest, les Universités ont sélectionné en fonction de la moyenne, la mention et la série du bac obtenu. De plus, elles ont envoyé les lettres de refus d'admission une fois que le recteur de l'Académie avait déjà consulté tous les dossiers non affectés. Ces étudiants se sont donc retrouvés sans moyen ni recours pour trouver une place à l'Université.

A Orléans, des listes d'attente sont instituées par la faculté elle-même.

A Marseille, on généralise à Saint Charles, les dossiers de préinscription.

On le voit, dans bien des cas, la plupart des mesures de cette loi sont déjà appliquées dans les facultés. Ce qui est grave, c'est que cette loi va permettre aux administrations d'aller encore plus loin dans cette course à la sélection, à la concurrence, encore plus loin vers l'Université de la loterie.

Lorsque tous les jours notre droit aux études est remis en cause, qu'un Ministre retire la participation de l'Etat de notre régime de Sécurité Sociale, que le fait d'être jeune et de vouloir vivre sa vie devient presque un délit, que notre formation devient caduque, lorsque tout n'est que difficulté, atteinte à notre dignité de jeunes en formation, que nous reste-t-il, sinon agir, lutter et s'organiser ?

Je mets les trois ensemble car ils sont dans les faits indissociables.

Que l'on ne se fasse pas d'illusions, nous avons en face de nous des gens déterminés. Déterminés à aller vite en besogne. Déterminés à soumettre tout le potentiel de formation au Patronat. Déterminés à balayer toute démocratie à l'Université, et par conséquent, déterminés à s'attaquer aux forces qui s'opposent à la mise en place d'un tel projet à l'Université, c'est-à-dire l'UNEF. Et dans cette entreprise de destruction du service public d'enseignement supérieur, tout le monde est visé.

Il ne faut pas croire que telle ou telle faculté sera épargnée parceque mieux cotée ou que telle formation passera à l'as.

Certes, tout ne va pas à la même vitesse, mais au bout du compte c'est tout l'enseignement supérieur qui est visé, car

vouloir mettre en concurrence les établissements pour mieux les soumettre aux intérêts étroits du Patronat, ne peut que conduire au démantèlement de l'ensemble de nos formations.

LES ETUDIANTS EN MAGISTERE ?

Mais qu'est-ce qu'un magistère, sinon une super formation, mais dans un créneau bien précis, très court dans le temps pour une industrie bien précise. Leur formation pointue ne permet pas l'accès à un emploi, outre que celui dans lequel il a été formé de manière très stricte.

Quand on sait que les magistères sont créés pour des courts termes et que les entreprises s'en délaissent sitôt leurs cadres formés, on se rend compte de l'escroquerie dont sont victimes ceux qui, s'inscrivant dans cette formation, pensaient être enfin libéré du souci de l'embauche.

LES ETUDIANTS EN MEDECINE ?

Le nombre de places au concours de première n'augmente pas.

LES IUTiens ?

Ce sont les premières victimes de numéris clausus en licence.

LES LYCEENS PARISIENS ?

On les envoie à Rouen, Orléans, Reims et Amiens s'ils veulent faire du Droit, de l'Economie ou s'ils veulent faire un Deug B sans mention au bac.

Tous les étudiants sont touchés, pas un ne passe au travers de cette sélection grandissante.

QUELLE AUTRE SOLUTION QUE LA LUTTE ?

Les droits d'inscriptions augmentent. C'est notre pouvoir d'achat qui diminue. Comment le rattraper ? Un petit boulot c'est de la fatigue et du temps en moins pour travailler. Des économies sur la santé, les livres, la nourriture, ce sont nos études qui en patissent.

Se résigner n'est pas une solution. Se salarier ou économiser non plus !

UNE SEULE SOLUTION : L'ACTION !

Pour quoi que ce soit, nous aurons toujours en face de nous des gens dont les objectifs divergent des nôtres.

En cette rentrée 1986, encore plus que jamais la lutte est la seule garantie que nous avons de gagner.

Des promesses, des bonnes paroles, des bonnes intentions, on nous en a donné des wagons entiers. A chaque fois, à la moindre inattention, hop ! c'est le retour en arrière. Ne comptons que sur nous-mêmes, sur notre force organisée.

Tout le monde est concerné parce que personne ne peut s'estimer satisfait de ses études, disons tel quel "on n'est jamais mieux servi que par soi-même" !

Et des acquis nous en avons, vous en avez dans vos AGE.

Qu'est-ce qui fait que les droits d'inscriptions ne soient pas encore libérés, que la fourchette entre 400 et 800 Frs ne soit pas encore instaurée, qu'est-ce qui a fait reculer le gouvernement là-dessus ?

Croyez-vous que ce soit la brillante parodie de DARUILAT, président de l'UID au CNESER, le départ des 2/3 des présidents d'Université lors de la CPU de Juin ou bien plutôt les 30.000 étudiants que l'UNEF a mis dans la rue en Mai et Juin derniers.

Qu'est-ce qui a fait qu'à Lyon II, les dossiers d'inscription en communication ne soient pas subordonnés à la réussite aux tests ? C'est bel et bien l'action des étudiants avec l'UNEF.

De partout nous avons gagné.

La création du DEUST, métier de la comptabilité à Créteil, la construction de la faculté de médecine à Saint Etienne, l'abandon des projets de numérisation en psychologie à Aix, le libre accès en licence de biologie à Grenoble, l'élargissement des capacités d'accueil pour l'inscription de tous les bacheliers d'Ile de France en lettres, sciences humaines, arts, langue, SSM.

L'action des étudiants avec l'UNEF ça paye !

Mieux que la MNEF ou les SMER, l'assurance sur les études, c'est la lutte avec et dans l'Union Nationale des Etudiants de France.

III- LES OBJECTIFS "POLITIQUES" DE L'UNEF

La politique universitaire de DEVAQUET, la volonté gouvernementale d'utiliser l'Université pour modeler les futurs cadres, intellectuels et employés du pays selon les seuls besoins du Patronat, marquent une accélération des attaques à notre droit aux études, à nos conditions de vie.

Le système de la loterie à la place d'une bonne formation comme critère de sélection arbitraire, nous n'en voulons pas!

La sélection sociale, la course aux inscriptions, les petites études pour petits boulots, les atteintes à la démocratie nous ne l'acceptons pas !

Toute la politique universitaire de DEVAQUET, les mesures prises par lui ou par CHEVENEMENT qui remettent en cause notre droit aux études et à un emploi doivent être combattues avec force et tenacité.

Tout cela est trop sérieux, trop grave pour que nous le traitions à la légère.

L'Union Nationale des Etudiants de France doit prendre la décision d'empêcher le projet DEVAQUET de devenir une loi, d'empêcher le Ministère de se doter des moyens de sa politique en s'attaquant au budget de l'Education Nationale.

Gagner cette année le retrait du projet de loi DEVAQUET et des moyens supplémentaires pour l'enseignement supérieur doivent être les deux grands objectifs nationaux de l'UNEF, deux objectifs que nous gagnerons par l'action des étudiants, par leur force rassemblée dans la lutte.

Gagner sur ces deux objectifs nécessite que l'on prenne le temps de réfléchir à partir de l'analyse de la situation universitaire, d'où en sont les étudiants et de décider de la démarche de notre bataille revendicative, des temps forts de notre action.

Tout d'abord nous devons tirer les leçons de l'expérience.

Tout montre qu'il nous faut nous attaquer résolument à tout ce qui constitue le projet de loi, tout ce qui porte atteinte à nos conditions de vie et d'études. Nous savons que rien ne bougera dans le bon sens si nous ne bougeons pas, bien au contraire !

Combattre la loi, ce n'est pas mener une bataille théorique, schématique mais bien au contraire partir de ce que vivent les étudiants en portant leurs revendications le plus haut possible, en les liant à tout ce qui se prépare à l'Université.

En effet, toutes les mesures prises, le projet de loi, s'appuient sur une avancée des idées de fatalité à l'Université, sur une formidable bataille idéologique qui s'appuie sur les conditions de vie, la réalité de la situation universitaire.

Cela n'est pas irréversible si nous nous appuyons bien, nous aussi, sur cette réalité, si nous démontrons ce que vivent les étudiants, toutes les contradictions, les aggravations, les responsabilités de ces attaques à notre droit aux études.

Il ne nous suffit pas d'avoir raison en proclamant que le projet de loi, que le budget sont mauvais, il nous faut convaincre :

Convaincre que la concurrence sauvage, la précarisation des études, les hausses des droits d'inscriptions, la sélection sociale, la hausse de la cotisation pour la sécurité sociale ne sont pas bonnes, ne sont pas des solutions.

Convaincre en montrant ce que chaque question veut dire pour chacun d'entre nous.

Convaincre qu'il est possible de gagner, de faire reculer toutes ces mesures par l'action revendicative en nous servant de tous nos acquis locaux et nationaux :

Empêcher la loi DEVAQUET d'être votée c'est tout de suite s'attaquer à toutes ces manifestations trop souvent concrètes dans nos Universités, c'est l'empêcher de s'enraciner dans nos facultés.

La somme des luttes et des victoires AGE par AGE sur chacune de ces manifestations, déterminera et renforcera le poids de l'union nationale contre le projet de loi dans sa globalité.

Empêcher la loi DEVAQUET d'être votée c'est donc intervenir tout de suite sur les objectifs suivants :

1°) obtenir la libre inscription des bacheliers dans la filière et l'Université de son choix. C'est tout de suite intervenir contre les limitations de capacité d'accueil, les tests de sélection, les sélections sur mention ou série du bac. Cela est illégal et nous devons tout mettre en oeuvre pour que cela le reste.

2°) faire vivre la démocratie à l'Université. DEVAQUET veut réduire la représentation étudiante dans les conseils : **nous ne pouvons l'accepter.**

Là encore nous ne pouvons pas nous contenter d'une bataille théorique sur l'utilité des élus étudiants, il nous faut convaincre et faire des démonstrations; d'autant que le Ministère s'appuie sur la baisse de la participation des étudiants aux élections. C'est dès maintenant qu'il nous faut le faire en faisant vivre l'expérience aux étudiants d'élus et de délégués de TD utiles, efficaces, porteurs du débat, l'information de leurs revendications.

S'attaquer à la loi et au budget de l'Education Nationale, cela nécessite que l'on n'attende pas le vote du budget pour intervenir. C'est dès maintenant qu'il faut agir :

= pour que 10 % des étudiants non boursiers soient exonérés sur critères sociaux. Nous avons gagné le décret en Juin 1984, gagnons l'application. Dans le même temps que nous nous battons contre toutes nouvelles hausses des droits d'inscriptions, nous pouvons avec les exonérations, récupérer des millions de francs que le Ministère nous a extorqué avec la hausse de cette année.

= cette année, n'attendons pas le vote du budget pour manifester sur la Sécurité Sociale étudiante. Beaucoup d'étudiants ont payé, la note a été salée. C'est dès maintenant qu'il nous faut exiger le réinvestissement de l'Etat dans la Sécurité Sociale étudiante.

= tout comme les boursiers, la baisse du pouvoir d'achat des familles, les difficultés croissantes pour étudier exigent que nous menions bataille avec force pour la mensualisation des bourses tout de suite et leur revalorisation.

Tenir ces objectifs et se donner les moyens d'intervenir avec force, nécessite de se fixer des objectifs d'implantations nouvelles du syndicat tant au niveau local que national.

Il nous faut organiser les étudiants partout, cela passe par se fixer nationalement l'objectif d'implanter le syndicat dans les petits centres universitaires, les IUT isolés des universités et localement d'implanter le syndicat dans tous les UER, de faire un effort particulier comme l'a décidé notre dernier congrès dans les secteurs IUT, médecine et EPS.

Cela fait partie du développement d'un rapport de force en notre faveur par l'intervention diversifiée des étudiants dans tous les centres universitaires, tous les secteurs d'études sur chaque question.

Face à la gravité des attaques avec les objectifs fixés, c'est bien une UNEF à l'offensive, le syndicat qui ne laisse rien passer, qui doit tenir les chaînes d'inscriptions.

Une période d'accueil des nouveaux bacheliers pendant laquelle l'intervention du syndicat est très importante.

§ Tout d'abord pour lutter contre les limitations de capacité d'accueil:

Je le disais précédemment, nous n'accepterons nul part que des étudiants ne puissent pas être inscrits dans la filière, l'Université de leur choix.

Gagner sur cette question est possible, nous en avons fait la démonstration sur Paris.

Donner les moyens aux bacheliers non-inscrits de s'inscrire, c'est les syndiquer, les réunir pour décider des actions en direction de la faculté, du rectorat, d'agir avec eux et l'ensemble de notre organisation.

C'est donc tout de suite mener l'action avec les étudiants, les intégrer tout de suite dans l'organisation, dans l'activité syndicale.

Gagner tout de suite que les bacheliers puissent être inscrits, c'est faire la démonstration que la loi n'est pas bonne, c'est l'empêcher de s'appliquer dans les facultés avec les numéris clausus, les examens entre les cycles etc ...

§ De même sur la question des frais d'inscription. Là encore il nous faut intervenir avec force, d'autant qu'on se moque des étudiants. Non seulement cette année tout augmente (les droits, la sécurité sociale, les mutuelles) alors que l'Etat se désinvestit de plus en plus de notre formation, mais en plus plusieurs facultés se permettent de fixer des droits d'inscription illégaux, car supérieurs à 450 Frs.

Je ne reviens pas sur les raisons de gagner l'exonération de 10 % d'étudiants non boursiers, mais plutôt sur la démarche à utiliser. Il ne s'agit pas pour nous de nous contenter de ramasser des dossiers ou de donner l'information. C'est une lutte, cela nécessite pour atteindre l'objectif de 10 % que l'on organise l'action avec les étudiants concernés et collectivement, avec des délégations aux présidences d'Université jusqu'à ce que les dossiers soient acceptés. Ce n'est pas l'affaire d'un élu de tout régler, mais bien d'organiser l'action, de syndiquer les étudiants.

L'accueil des nouveaux bacheliers doit être un moment fort de la syndicalisation à partir des problèmes qu'ils rencontrent tout de suite, des problèmes qu'ils rencontreront à la rentrée.

Il s'agit pour nous d'en faire aussi une période d'intégration dans l'organisation et de rentrée de l'ensemble de notre organisation.

Dans ce sens, les remises des cartes, les paiements de cotisations jouent un rôle très important pour discuter avec chaque adhérent, l'intégrer dans une action sur les chaînes, de même les réunions régulières pour faire le point de l'accueil et décider tout de suite aux nouveaux adhérents d'agir avec une pétition sur la sécurité sociale, sur les exonérations, la vente du guide sur les chaînes, la distribution de tracts dans leur amphithéâtre d'accueil.

Proposer à tous les bacheliers de se syndiquer pour se défendre, pour intervenir dans son cours sur chaque problème, c'est le moment pour chaque AGE d'élargir son implantation sur plusieurs UER, d'aller dans les IUT, les UEREPS, les facultés de Médecine.

C'est en fait développer une organisation capable d'intervenir partout, qui ne laissera rien passer.

Sitôt l'accueil commencé, on peut dire que pour l'UNEF, l'année elle aussi, a commencé.

Mais outre son inscription, ce qui est important pour l'étudiant, c'est la rentrée.

C'est là que beaucoup de choses se jouent en peu de temps.

Autant, au moment de l'accueil on peut accepter que l'étudiant se pose des questions sur le syndicat, autant à la rentrée nous ne sommes plus en droit de lui permettre de s'en poser.

Etre, dès le premier jour, le syndicat étudiant, voilà ce qui doit être un enjeu pour l'UNEF.

Apparaître pour tous sitôt la vie universitaire sur les rails comme la seule organisation syndicale par qui tout passe, qui permet d'être informé, d'être défendu, d'agir et de lutter, de gagner de meilleures conditions d'études, une exonération ou le dédoublement d'un amphithéâtre, ... c'est cela qui doit être notre principal objectif.

Il s'agit pour nous de poursuivre avec les rentrées ce que nous avons fait en fin d'année passée et au moment de l'accueil.

Les rentrées, c'est le moment de poursuivre dans notre lancée tout en rectifiant au point de vue organisation et implantation là où nous avons pu prendre du retard.

ETRE LE SYNDICAT DES ETUDIANTS, C'EST CONTINUER A S'IMPLANTER PARTOUT

Dans les IUT, les UEREPS, les CHU et les UP d'architecture. Pour cela des modèles de tracts vous seront distribués demain en Collectif National.

DANS LES CYCLES SUPERIEURS

Nous avons cette année tout ce qu'il nous faut pour syndiquer en masse les 2ème et 3ème cycles.

Ce sont eux qui connaissent le mieux la réalité de l'Université, les difficultés et qui ont fait l'expérience trop longtemps que seuls, pas organisés, rien ne s'arrange.

A Marseille, suite aux grèves et manifestations de fin d'année, nous syndiquons sur les chaînes de nombreux second cycle.

Poursuivons en organisant les rentrées de toutes les licences et toutes les maîtrises.

ETRE LE SYNDICAT DES ETUDIANTS, C'EST INFORMER MASSIVEMENT DANS LES AMPHITHEATRES DE PRE-RENTREE.

Informez sur ce qui se passe. Là logique de la loi DEVAQUET. Informez sur les luttes. Bref, donnez tout ce qui permet à l'étudiant d'agir, de lutter et de syndiquer.

(13

Informez pour savoir à quelle sauce nous allons être mangés.

Le Bureau National propose de faire un gros effort sur ce sujet en éditant un numéro de campus pour la fin Septembre.

ETRE LE SYNDICAT DES ETUDIANTS, C'EST ORGANISER LA LUTTE DES LE PREMIER JOUR

Un amphithéâtre à dédoubler, une commission d'exonération à gagner, une Université qu'il faut sauvegarder, l'investissement de l'Etat qu'il faut maintenir, ... c'est dès les tous premiers jours que l'UNEF doit s'imposer comme le syndicat qui ne laisse rien passer et qui donne à chacun la possibilité d'agir !

ETRE LE SYNDICAT DES ETUDIANTS, C'EST PAR CONSEQUENT SYNDIQUER EN MASSE SANS PERDRE UNE MINUTE

Je ne reviendrais pas sur le pourquoi de la syndicalisation de masse.

Je m'attarderai sur deux exemples :

- Comment syndiquer à partir des exonérations ?
- Comment intégrer les syndiqués tout de suite ?

Ne vous attendez pas à ce que je vous livre la recette miracle mais plutôt des éléments de réponses à ces questions.

Les exonérations

Tout d'abord informer. Cela passe par le panneau syndical dans le hall de la faculté, le bulletin intérieur de l'AGE à tous les adhérents, les permanences d'élus dans la cafétaria, le tract, l'intervention lors de l'amphithéâtre d'accueil ...

Ensuite vient l'étudiant qui en a besoin. A partir de là deux démarches :

. où bien nous sommes les super-mecs qui réglons tout et nous faisons remplir un papier en lui disant comme à l'accoutumée "on te contactera".

. où bien nous lui proposons de se syndiquer. Se syndiquer pour être exonéré.

En effet, ce qu'il faut proposer à un tel étudiant, c'est de recenser dans son TD, tous ceux qui veulent l'exonération, faire lui aussi, une information autour de lui. On organise ensuite une réunion syndicale sur les exonérations où on explique le système des 10 %, pourquoi le président bloque. Ensuite on décide en réunion syndicale de quelle action pour imposer la commission d'exonération et les gagner toutes.

Voyez, pas de recette miracle, bien que vous puissiez y rajouter une bouteille de champagne de bienvenue aux nouveaux syndiqués, mais en fait, une logique de démarche à mener

L'intégration des syndiqués tout de suite.

Là encore une bonne question, une direz-vous ! sur laquelle il faut s'attarder.

Lorsque nous faisons une adhésion, nous avons tous dans la tête son devenir. C'est normal et je dirais heureusement.

Seulement, le discours "on s'en prend plein la gueule, il faut te syndiquer" doit être accompagné de moyens donnés à chaque syndiqué de s'intégrer à la vie de son association.

Le syndicalisme au coeur des études, c'est bien se syndiquer pour défendre et changer ses études et pas celle de l'UER d'à côté ?

Proposer à chaque adhérent de devenir délégué de son ID, délégué syndical en quelque sorte, moteur de l'action sur son lieu d'études. Délégué pour faire passer l'information, pour recenser toutes les difficultés, tout ce qui ne va pas.

Délégué pour animer la lutte des exonérations du dédoublement ou autre.

Responsabilisons chaque syndiqué en laissant personne de côté.

Réfléchissez un peu au bond en avant pour chacune de vos AGE si à la fin du mois d'Octobre dans tous les ID de France les AGE de l'UNEF ont organisé des délégués de ID. Ce sont plusieurs milliers de syndiqués intégrés dans l'activité du syndicat. C'est surtout la meilleure façon de répondre aux atteintes continuelles à la démocratie dans nos facultés. C'est comme cela et pas autrement que nous gagnerons sur la participation des étudiants à la vie de l'Université et donc que nous combattons la loi DEVAQUET qui veut réduire notre participation à 15 % dans les conseils.

Seulement, comment fait-on si par hasard on avait plusieurs syndiqués dans un même ID. Ha !

D'autant que si nous tenons l'accueil et les rentrées tel que je l'ai abordé précédemment, la probabilité d'un tel risque est très grande.

Les délégués, cela ne suffit donc pas ! Bien sûr, c'est un élément mais pas le seul et heureusement.

Donner à chaque syndiqué la possibilité de lutter de suite, c'est aussi réfléchir au matériel que nous mettons à leur disposition.

Lorsqu'un étudiant se syndique, quoi de plus naturel que de lui permettre tout de suite de jouer son rôle de syndiqué en faisant signer autour de lui une pétition, en l'intégrant dans une équipe de collage, en lui donnant des tracts ou en voyant avec lui à quel moment nous organisons les élections de délégués dans son ID.

Réfléchir de cette manière, ce sera aussi une nouveauté pour l'UNEF en cette rentrée 1986 dans la suite des 70ème et 71ème congrès.

Je voudrais revenir sur le campus.

Campus sera l'outil qui devra nous permettre d'informer l'ensemble des étudiants de la situation, de convaincre qu'agir c'est possible, de valoriser nos acquis et donc de syndiquer en masse tout le mois d'Octobre.

Nous proposons d'en faire un gros tirage qui permette à toutes les AGE d'assurer les rentrées et les cités avec un matériel de qualité.

Conçu comme un vrai journal et non comme un amalgame de tracts, il abordera à la fois des grands thèmes tels que "gagner c'est possible" ou "s'organiser" mais le principal sera composé de courts articles démonstratifs et convainquants de façon à ce qu'à la fin de la lecture l'étudiant n'est qu'un réflexe, se syndiquer.

Autour des grands objectifs telles que la mensualisation ou la sécurité sociale, nous montrerons à la fois l'intolérable, ferons part des acquis et proposerons l'action.

Aussi, il n'est pas question qu'il reste un campus dans un seul local après les rentrées, sinon l'exemplaire des archives.

Nous devons nous fixer l'objectif de le diffuser en collectant lors de toutes les rentrées, puis de discuter de la syndicalisation sur sa base dans les jours qui suivent. Il doit nous servir pour organiser les élections de délégués et les portes à portes en cité.

En cité on passe un jour pour le distribuer et collecter, et pas sous les portes, mais de la main à la main, puis on repasse deux ou trois jours après pour proposer l'adhésion au syndicat.

Campus ne sera pas la pochette de rentrée 1986 de l'UNEF, mais bel et bien un journal du syndicat qui doit responsabiliser l'ensemble des étudiants et de nos directions.

En conclusion, j'aborderai la question des directions d'AGE pour la mise en place des objectifs du rapport.

Dans la suite des décisions du 71ème congrès, cette rentrée 1986 va être décisive pour le syndicat.

Décisive car de notre capacité à faire grandir les luttes de notre capacité à syndiquer des milliers d'étudiants, de notre capacité à permettre à tous les syndiqués d'avoir leur place dans le syndicat dépendra notre capacité à mettre en échec la loi DEVAQUET, à gagner sur le budget 1986 à faire diminuer le taux d'échec et augmenter la réussite.

Rien ne doit être laissé au hasard, nous nous devons d'être rigoureux dans notre travail.

Pas un étudiant doit ne pas connaître la situation et ce qu'il peut faire avec le syndicat.

Pas un syndiqué ne doit rester sur la touche.

La seconde étape sera la construction des associations, faculté par faculté. Elle ne se fera qu'à partir du moment où dans chacune de nos AGE vous aurez réfléchi à la place de chacun dans son amphithéâtre, sa faculté.

La situation nécessite une riposte à la hauteur.

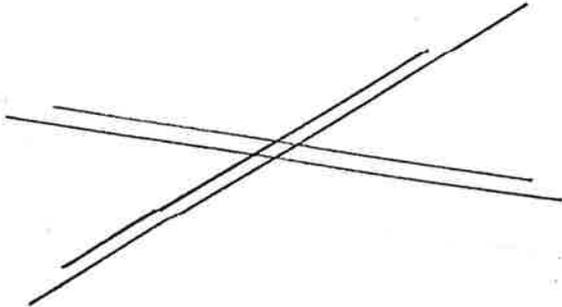
Nous avons fait la démonstration que seule la lutte était une réelle réponse, que nous avions des acquis, que gagner était possible.

Dès Juillet, plusieurs milliers d'étudiants ont rejoint l'UNEF.

Mettre toute l'UNEF à l'offensive dès la rentrée pour continuer dans la lancée de Mai/Juin/Juillet pour être sans équivoque dès Septembre, le syndicat des étudiants, nous en avons les moyens. D'autant que la politique universitaire menée depuis plusieurs années, le nécessite.

Le collectif national d'aujourd'hui se doit par conséquent de bien faire le tour de la situation universitaire dans un premier temps pour que le syndicat soit imbattable sur toutes les questions.

* * * *



Possibilité de louer des cassettes vidéo

"PARIS POUR LA PAIX"
réalisé par René VAUTIER

qui à partir de la manifestation du 15 Juin dernier à Paris, constitue un reportage qui va de "Hiroshima" à nos jours, une mise au point sur les risques encourus par l'accumulation des armes de destruction massive.

Pour obtenir la cassette :

Envoyez nom et adresse à
"l'appel des CENT"
67, rue de l'Aqueduc - 75010 PARIS

Prix : 500 Frs par cassette
+
20 Frs de frais d'expédition

(chèque à l'ordre des "Amis de l'appel des Cent")

Si des AGE se procurent la cassette, en informer le Bureau National.

Le mois de juin en France aura été marqué par deux grands événements auxquels l'UNEF a participé :

1) la manifestation européenne de la jeunesse anti-apartheid à Paris le 1er juin qui a réuni près de 60.000 personnes.

2) le 15 juin qui a rassemblé près de 500.000 personnes. Lors de ces deux rassemblements, de nombreux étudiants, avec l'UNEF, étaient présents.

* * *

Du 19 au 22 juin 1986, une délégation de l'UNEF a participé au séminaire international "les jeunes et les étudiants pour la paix" à Vimperk (Tchécoslovaquie) où 85 organisations de tous les pays étaient représentées.

* * *

Du 26 au 29 juin 1986, une délégation de l'UNEF s'est rendue à Zürich au 1er comité préparatoire du XXIIème meeting européen.

* * *

Du 26 au 28 juin 1986, des délégués de l'UNEF ont pris part à la conférence internationale de la jeunesse en solidarité avec le Chili à Florence.

* * *

L'UNEF a participé à la manifestation organisée à Paris en solidarité avec le Chili le 3 juillet 1986.

* * *

Le 9 juillet 1986, un télégramme de solidarité a été envoyé à l'UJTC du Congo pour la tenue de leur 1er congrès.

* * *

GAVROCHE

Le n° 11 vient de paraître. A vos boîtes !!



J'EXISTE, DONC JE PUBLIE

La mise en place de l'orientation de l'UNEF serait impossible sans que nous nous en donnions les moyens. Ces moyens, c'est une progression importante de nos publications et une diffusion de masse. Le rôle de nos publications est fondamental comme outil de la bataille revendicative. Rien ne sera fait sans notre volonté à développer ce qui est aussi un des enjeux de la période.

UNE BATAILLE IDEOLOGIQUE DE TOUS LES INSTANTS

Aujourd'hui, la majorité des étudiants pensent que l'élitisme est nécessaire à l'université. L'individualisme est pour le plus grand nombre, le seul moyen de réussir ses études. Tout cela ne s'est pas acquis d'avance, c'est la venue d'idées conservatrices depuis quelques années à l'université qui donne ce genre de résultat.

C'est aussi le fait d'une bataille idéologique qui bat son plein encore aujourd'hui. La majorité des étudiants ne nous est donc pas acquis d'avance, c'est naturel ? Non pas du tout, rien n'est naturel dans l'attitude des étudiants, elle est le résultat d'idées cent fois répétées, propagées par des moyens d'information puissant. Dans cette bataille - que certains pensent perdue d'avance, tant et si bien qu'ils préfèrent se retrouver chez les "vainqueurs", nous ne devons pas nous renfermer dans nos locaux, nous devons bien plutôt être sur tous les terrains ouverts.

Rétablir la vérité, doit être notre objectif, vérité sur notre droit aux études. Mais aussi la vérité sur notre orientation, notre volonté d'organiser les étudiants et vers quels objectifs. Vérité aussi sur les actions que nous menons, tout dire sur les tenants et les aboutissants. Tout dire, cela veut dire le faire savoir et c'est ici que nous nous faisons du tort. L'UNEF existe donc elle le fait savoir.

LA COMMUNICATION : UN ATOUT DANS LA BATAILLE

Nous devons nous servir de tous ce qui peut mettre les étudiants avec nous, tous ce qui peut mieux nous organiser. Les moyens puissants des médias aux mains des ministères pèsent lourd.

L'exemple des petits boulots est significatif. Les petits boulots, c'est la précarité de l'emploi, donc la précarité des études. Tout cela désormais largement accepté. L'information est un moyen important pour occuper le terrain. Dans tous ceux que publient nos adversaires à l'université, il n'y a rien de nouveau. Lorsque dans un UER il n'y a pas de publication de la part de qui-conque ce n'est pas un match nul. C'est toujours l'UNEF qui recule. On est toujours étonné de voir les autres faire des déclarations sur tel ou tel sujet, par contre, on n'est pas étonné de nos absences.

Nous pourrions nous exprimer sur tout, faire un catalogue de nos revendications. Pourtant aujourd'hui combien d'étudiants seraient au courant de cette plate-forme. Il est une question sur laquelle il nous faut sans attendre nous exprimer : c'est l'orientation de l'UNEF. Nous avons placé, lors du 71ème congrès, le syndicalisme au cœur des études, nous avons fait de la question de l'organisation un objectif primordial. Mais pour autant, les étudiants n'en savent rien et cela c'est de la responsabilité des directions d'AGE. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser le terrain de la communication à ceux qui ont pour but de casser l'organisation des étudiants.

Il faut cent communiqués de presse à l'UNEF pour passer dans le "Monde"; il suffit d'un soupir du ministère et de ses alliés pour en sortir trois pages. L'UNEF existe, donc elle le dit.

j

L'UNEF ET SES PUBLICATIONS

Je veux dire ici quelques mots sur l'état de diffusion de nos publications. Sans détour, je tiens à faire savoir qu'aujourd'hui les directions d'AGE ne prennent pas leurs responsabilités face à la bataille qui se joue dès maintenant. Les publications locales étaient en régression avant le congrès et sont stagnantes depuis. La quantité ne nuit pas à la qualité. L'UNEF a la responsabilité d'informer tous les étudiants de France sur l'état des facultés de l'ensemble du pays. Nous avons le devoir d'informer tous les étudiants sur la nécessité de s'organiser. Tout le monde peut approuver et même dire plus. Alors pourquoi lorsque l'Union Nationale, avant les chaînes d'inscription, publie une affiche sur la syndicalisation, les AGE n'en profitent pas ?

On me répète sans cesse "c'est dur de faire des adhésions", "les étudiants ne sont pas prêts". C'est faux. Ce sont les AGE qui dans la plupart des cas ne sont pas prêts à accueillir les étudiants. Le temps où à quelques-uns on pouvait changer une faculté est révolu, l'enjeu est trop grand pour reposer sur les épaules de quelques-uns. La publication et la diffusion des idées des étudiants en est au même stade. Lorsque je parle avec un étudiant, j'exige toujours de lui qu'il ne me répète pas les propos entendus la veille à la télévision.

Nous pouvons être exigeant avec les étudiants si nous savons les informer de tous les faits et méfaits des privatistes à l'université. Il nous faut donc relever le défi, parce qu'il est nécessaire de nous entendre. D'ici à la rentrée prochaine, il faut tout faire pour que l'UNEF devienne la première source d'informations des étudiants. Nous devons être partout, les premiers sur le terrain de la communication. L'UNEF existe, donc elle publie.

QUELQUES TACHES

Je ne finirai pas sans donner quelques axes sur lesquels dès maintenant il nous faut agir. D'abord, si nous devons avoir un début, le panneau syndical serait celui-ci. Il est la preuve de la permanence, de la présence du syndicat sur l'UER. Mais c'est aussi un des terrains sur lequel nous avons reculé ces dernières années.

La diffusion répétée des informations dans tous les amphithéâtres et TD. Il nous faut nous expliquer sur le pourquoi des attaques si nombreuses. Un tract par semaine, c'est une collecte par semaine. Sans la collecte, l'appui financier des étudiants, nous remettons en cause notre existence.

Gagner du terrain dans notre AGE, créer un bulletin intérieur périodique qui place l'adhérent chaque semaine devant ses responsabilités. Il ne faut pas négliger le fait que nous sommes tout aussi touché par la bataille idéologique que n'importe quel étudiant. La quantité ne nuit pas à la qualité, je le répète car les AGE ne diffusent pas assez leurs publications.

On me dit aussi "quand on va le deuxième jour au restaurant universitaire, presque tout le monde a déjà eu notre tract." Pourtant les IUT, les UEREPS, les troisième cycle, les cours du midi, tous ceux qui ne mangent pas au restaurant universitaire, tous ces étudiants sont exclus de fait de l'information.

Avec l'arrivée prochaine du Campus, il faut pousser encore plus loin nos terrains d'informations, repousser plus loin les frontières. Lorsqu'un étudiant a lu notre journal, il est nécessaire de le faire adhérer. N'écartez aucun problème, mettons tout le monde devant ses responsabilités et agissons.

Vincent MARKIDES
Secrétaire national
à l'information et à la communication

INTER

Une délégation composée de la SYL (Finlande), du VVS (Belgique) et de l'UNEF (Olivier MEYER de l'AGE de Marseille), s'est rendu en Palestine du 10 au 19 Septembre 1986 à l'invitation du GUPS (Palestine).

ETRANGERS SUR LEUR PROPRE TERRE
par Olivier MEYER de l'Union Nationale des Etudiants de France

"Si la Palestine est une terre promise, c'est à l'exode, au sang et aux larmes qu'elle semble l'être jusqu'ici. Depuis plus de cent ans en effet, la Palestine est théâtre à des guerres et siège à des occupations étrangères. Son peuple est tant empreint de cette douloureuse histoire, que huit jours sont évidemment trop courts pour le connaître complètement. Huit jours passés en territoires occupés nous auront néanmoins permis de prendre toute la mesure des souffrances qu'il endure et de l'oppression qu'il subit; ils nous auront permis d'apprécier la persistance de son sentiment national; ils nous auront enfin permis de comprendre que tout ce dont a besoin le peuple palestinien, **c'est la paix**, que tout ce qu'il réclame, c'est une identité à assumer lui-même." ...

Extrait de Contribution de l'UNEF
à Etudiant du Monde

COMMISSION AIDE-SOCIALE : Exonération

Au mois de mai, nous avons gagné en partie, sur les droits d'inscription.

En effet, ceux-ci ne sont ni libérés, ni "fourchettés" ils restent fixés nationalement. Cela dit, ils augmentent de 36 %, mettant en situation difficile nombre d'étudiants (cf. sécurité sociale, mutuelle).

Or, un décret prévoit que 10 % d'étudiants (en plus des boursiers) peuvent être exonérés des droits. Cela représente près de 100.000 étudiants sur le pays.

Menons donc campagne pour l'application de ce décret. (modèle de lettre ci-dessous). Se procurer le formulaire de demande dans chaque faculté et en assurer sa diffusion).

Laurence COLLIN
Membre du Bureau National

MODELE DE LETTRE

Nom Prénom
Adresse

Monsieur le Président de l'université,

M'étant inscrit dans l'UER de, je sollicite de votre part, l'exonération de mes droits d'inscription et ce, conformément à l'article 3 du décret du 5 Janvier 1984 prévoyant que "peuvent bénéficier de l'exonération les étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle." Le nombre d'exonérations accordées ne pouvant dépassées 10 % des étudiants inscrits autres que les boursiers et pupilles de la Nation.

Les motifs qui m'amènent à formuler cette demande sont les suivants :

- .
- .
- .

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

I

LES MOYENS DE L'ACTION !

La rentrée 86/87 s'annonce très difficile. L'Université en effet, se trouve attaquée de plein fouet dans toutes ses composantes et toutes ses missions comme rarement elle l'a été depuis 1968.

Ces attaques multiples se caractérisent par l'aggravation de la sélection tous azimuts, la mise à l'écart des étudiants des prises de décisions à l'Université, ainsi que par l'autonomie concurrentielle des facultés qui se concrétise. Avec le projet de loi DEVAQUET sur l'enseignement supérieur qui va être discuté prochainement à l'Assemblée Nationale, c'est un système de formation à plusieurs vitesses qui sera mis en place et qui conduira inévitablement des milliers d'étudiants à un avenir plus que précaire. (les petits boulots nous guettent tous).

Face à cette situation d'une gravité sans précédent, il n'y a qu'une solution efficace et urgente pour les étudiants : **agir massivement, organiser la riposte en se syndiquant à l'UNEF.** Cela constitue un engagement personnel qu'il faut proposer à chaque étudiant dès maintenant. Mais il y a une condition qui rendra l'adhérent exigeant vis à vis du syndicat : pour qu'il atteigne ses objectifs de défense du droit aux études pour tous. C'est le paiement immédiat de sa cotisation annuelle. Son montant, 40 Frs, est le minimum indispensable pour faire vivre l'association UNEF de l'UFR (ne serait-ce que pour l'envoi régulier d'un courrier aux adhérents) et il est accessible à chaque étudiant.

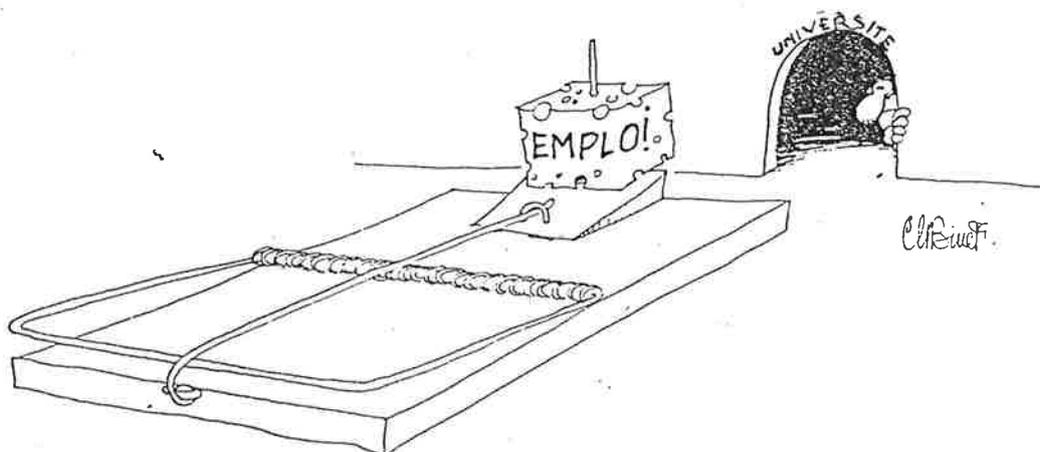
C'est une question fondamentale vu la gravité de la situation que nous connaissons à l'Université. Dans la pratique, on constate en effet bien souvent, combien un adhérent qui paie immédiatement sa cotisation au syndicat, s'y trouve plus rapidement impliqué qu'un adhérent qui aura remis ce geste à plus tard.

J'invite tout particulièrement l'ensemble des responsables d'AGE (bureaux d'AGE) à être vigilants sur cette question primordiale en cette période d'inscription et de rentrée.

Bien amicalement.

Xavier AKNINE
Trésorier-Administrateur de l'UNEF

PS : Je vous rappelle que conformément à la décision que nous avons prise lors de notre 71ème congrès à Limoges : sur chaque cotisation de 40 Frs, 20 frs reviennent à la trésorerie nationale et 20 Frs restent à l'AGE.



Vers un bac régionalisé ?

Réforme des lycées, rénovation du baccalauréat: le projet actuellement à l'étude au ministère de l'éducation nationale pourrait bien bouleverser le profil de l'enseignement secondaire.

L'une des hypothèses actuellement envisagées consisterait en effet à redistribuer les enseignements entre l'Etat et les régions. Le premier conserverait la charge des matières fondamentales, dont l'horaire serait réduit. Mais la responsabilité des enseignements optionnels et complémentaires serait transférée aux régions, qui rémunéreraient le personnel enseignant chargé de les assurer.

Ces nouvelles options seraient définies par chaque établissement, en liaison avec l'enseignement supérieur et les professions. Elles seraient sanctionnées par des épreuves spé-

cifiques du baccalauréat dont dépendrait l'accès aux études supérieures.

Le « bac » serait allégé et ferait une place au contrôle continu des connaissances dans certaines disciplines. Huit nouvelles séries, réorganisées autour de deux pôles — l'un littéraire, l'autre scientifique — seraient proposées aux lycéens entrant en classe de première, dès 1988. Ce qui reporterait à 1990 l'inauguration de la nouvelle formule du baccalauréat.

Cette réforme pourrait permettre d'alléger le coût pour l'Etat de l'enseignement du second cycle et d'atteindre plus aisément l'objectif, maintenu par ce gouvernement, de faire accéder 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat en l'an 2000.

(Lire page 17 l'article de PHILIPPE BERNARD.)

le Monde 30/9/86

Des droits d'inscription bien trop supérieurs

Alain Devaquet, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, vient de taper sur les doigts des quelques universités qui avaient enfreint ses consignes. Celles de Nice, Poitiers, Paris II et Paris V avaient décidé d'augmenter elles-mêmes les droits d'inscription, somme acquittée par les étudiants, chaque début d'année (voir *Libération* du 10 septembre). Dans une note aux recteurs de Paris, Nice et Poitiers, Alain Devaquet rappelle que par arrêté du 24 juin, ces droits sont fixés à 450F. Cette année, l'université de Nice facture une note allant de 400F (pour les premières années de lettres) à 800F (pour les troisièmes cycles).

A Poitiers, en sciences exactes, les étudiants paient 600F pour le premier cycle ou 750F pour le second.

C'est la première fois que des facs s'autorisent à enfreindre la consigne ministérielle. Le contexte politique n'y est pas pour rien: le projet de loi Devaquet sur l'enseignement supérieur va être débattu au parlement de l'automne. S'il prône l'autonomie des établissements, il est jugé insuffisamment « libéral » par les ultras de la droite.

Le ministre entend garder des prérogatives nationales importantes. Il a donc tapé du poing sur la table: dans sa note aux recteurs, il demande même qu'on veille à rembourser aux étudiants le trop-perçu éventuel.

libe 25/9/86

□ Cent trente scientifiques — rassemblés à Toulouse lors d'une réunion internationale du comité de la recherche spatiale — ont cosigné une « adresse » aux pouvoirs publics dans laquelle ils soulignent « la gravité des conséquences pour la recherche française des réductions de crédits et de la suspension des travaux du comité national du CNRS ».



La loi sur l'enseignement supérieur, qui devait au printemps dernier être votée « rapidement », selon les vœux du gouvernement, risque d'attendre encore quelque temps au Sénat avant d'être débattue en première lecture par la Haute Assemblée. En effet, à l'ouverture de la session parlementaire, le 2 octobre, les sénateurs devront d'abord élire leurs commissions, examiner de toute urgence un texte de droit européen, débattre de la loi Méhaignerie sur le logement déjà votée à l'Assemblée nationale. Si, en outre, François Mitterrand refuse de signer l'ordonnance sur le découpage électoral, le débat sur la loi Devaquet sera encore reporté de 15 jours. Les hypothèses les plus optimistes l'annoncent aujourd'hui pour la fin du mois de novembre.

Huma 3/9/86

la Croix 5/10/86

Pas de certificat de scolarité sans titre de séjour

■ La décision prise par l'inspection académique du Val-de-Marne de ne plus délivrer de certificat de scolarité aux enfants étrangers des grandes classes de lycées s'ils ne peuvent produire un titre de séjour suscite l'indignation

Un étudiant algérien tabassé par la police

Pris pour un ivrogne, il a été passé à tabac: deux policiers sont inculpés et remis en liberté.

Mauvaise série pour la police grenobloise. Après la condamnation, le 17 septembre, de trois gardiens de la paix qui, après avoir arrêté trois jeunes cambrioleurs, avaient tenté de s'approprier leur butin, une nouvelle histoire de bavure vient aujourd'hui assombrir le ciel — habituellement empesté — de la capitale du Dauphiné. Didier Butaye et Dominique Kahn, deux gardiens de la paix de Grenoble, viennent d'être inculpés de coups et blessures par le juge Bernard Vigny, après un passage à tabac, peut-être un petit peu excessif, opéré sur un citoyen algérien, Noureddine Kadri. Les faits remontent au 11 décembre 1985: Sujet à des problèmes de santé, Kadri, étudiant en mathématiques appliquées

sur le campus, a un malaise au volant de sa voiture. Les policiers arrivent et après un diagnostic rapide, attribuent les difficultés de l'étudiant algérien à un état d'ébriété. Ils traînent donc l'« individu au poste », sans ménagement comme ils le font vis-à-vis des ivrognes et autres clochards, surtout quand ils sont un tant soit peu « basanés ». Roué de coups sur « diverses parties du corps », l'étudiant en mathématiques a convaincu le juge d'instruction Vigny, certificats médicaux à l'appui: les hématomes et traumatismes divers ne peuvent pas s'expliquer par les gestes incohérents d'un homme « pris d'ivresse », qui refusait d'être « embarqué ». Les deux policiers ont été laissés en liberté.

libe 2/10/86

libe 2/10/86

La FEN riposte à son ministre

Les services publics sont agressés par le gouvernement et il est temps de les défendre, estime la Fédération de l'Éducation nationale (FEN). « Nous souhaitons que les usagers se sentent concernés : les services publics, ce ne sont pas seulement les personnels, ce sont aussi des écoles, des cabines téléphoniques, des gares, des chaînes de télé, etc, qui sont actuellement menacés par une certaine privatisation », a expliqué hier matin Jacques Pommatau lors d'une conférence de presse. Pour marquer leur mécontentement, la FEN et plusieurs fédérations de fonctionnaires (FO, CFDT, Autonomes) feront grève le 21 octobre.

Par ailleurs, en réponse aux « agressions » de René Monory envers la FEN sur les questions scolaires, la centrale enseignante prévoit une « grande manifestation nationale » à la mi-novembre.

libe 18/9/86

LES RESSOURCES DES ETUDIANTS

Selon une enquête que publie le magazine « L'Étudiant » dans son numéro d'octobre, le mois de la rentrée universitaire, les étudiants sont essentiellement financés par les parents (83 %) bien que seulement la moitié habite encore en famille. Cependant, 26 % citent des ressources provenant d'un « job » régulier, 18 % d'une bourse, 11 % d'un présalaire (études rémunérées), 8 % sont financés par leur conjoint ou compagnon et 6 % bénéficient d'un prêt bancaire, ressources se recoupant et se cumulant parfois.

Si 50 % d'entre eux vivent chez leurs parents et 13 % en foyer, les autres ont des chambres en ville : seuls (16 %), en couple (12 %) ou à plusieurs (9 %). Que font-ils de leur argent ? Ils le divisent en un budget quatre quarts : 23 % pour le loyer, 27 % pour l'alimentation, 26 % pour l'habillement et les transports (33 % ont leur voiture) et 24 % pour les loisirs.

Huma 29/9/86

Les étudiants boliviens prennent les armes.

Un policier a été tué et un autre blessé lundi, lors d'une manifestation estudiantine contre l'état de siège instauré jeudi en Bolivie, à Cochabamba (centre du pays). Deux étudiants ont également dû être conduits à l'hôpital après les affrontements, qui ont donné lieu à une cinquantaine d'arrestations. Les manifestants réclamaient également la libération du recteur et du vice-recteur de l'Université Saint-Simon de Cochabamba ainsi que celle du président du Comité civique. De son côté, le ministre de l'Intérieur, Fernando Barthélémy, a affirmé que la police avait découvert une cache d'armes dans l'université.

Inter

Corée du Sud: étudiants

Cent cinquante quatre étudiants accusés de vouloir renverser le gouvernement ont été arrêtés samedi à Séoul. Interpellés lors de rafles parmi les militants radicaux avant les Jeux Asiatiques en septembre, soixante-trois d'entre eux risquent la peine de mort.

libe 1/9/86

Les étudiants anglais ont des problèmes de couche

Les étudiants conservateurs britanniques sont mécontents de leurs conditions de vie dans les résidences universitaires. Dans un rapport remis au début de la semaine au ministère de l'Éducation, leur fédération a demandé notamment des « lits plus larges pour ceux qui vivent en couple, à l'étroit dans des chambres prévues pour une personne ». L'organisation a estimé qu'une « action radicale » devait être menée pour améliorer la vie des étudiants dans « des résidences minables qui ne permettent aucune vie privée ». Elle réclame également l'aménagement de chambres pour deux.

libe 17/9/86

□ Carmen Quintana, l'étudiante chilienne que la police avait tenté de brûler vive en juillet dernier, a été envoyée mardi au Canada. Elle doit y subir des soins intensifs.

Huma 18/9/86

□ Une bombe a explosé, mardi, à l'université péruvienne Huancayo. Dix-huit étudiants ont été blessés.

Huma 25/9/86

CHILI : la répression

Les étudiants arrêtés par la police ont été torturés, affirme leur avocat

Le dirigeant socialiste Ricardo Lagos (PS-Nunez) a donné une conférence de presse, samedi 27 septembre à Santiago, après une détention qui a duré dix-neuf jours. Il a déclaré que les autorités chiliennes « créaient une psychose de guerre » qu'il rejette personnellement. Le ministre de l'intérieur chilien, M. Ricardo Garcia, a, pour sa part, indiqué que l'état de siège renouvelable tous les quatre-vingt-dix jours « serait appliqué par des mesures qui pourraient être plus ou moins sévères suivant les moments ».

L'avocat des étudiants chiliens, arrachés par la police de voitures diplomatiques néerlandaises, a affirmé que les jeunes gens, libérés vendredi, avaient été torturés par la police politique chilienne (CNI).

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les étudiants chiliens arrachés de l'intérieur de voitures diplomatiques néerlandaises à Santiago, le 9 septembre, ont été torturés pendant leur détention au quartier général du CNI, nous a déclaré l'avocat des jeunes gens, M. Gabriel Accensio, qui s'est entretenu avec trois d'entre eux après leur mise en liberté, vendredi 26 septembre. Le quatrième, M. José Faundez, reste détenu, tout comme M. Hernando Diaz, arrêté à son domicile peu après l'incident diplomatique, qui a fait scandale aux Pays-Bas.

Selon l'avocat, les jeunes gens ont été maltraités et torturés avec du courant électrique pendant les deux premiers jours de leur détention. Des agents du CNI avaient même affirmé que leurs mères pourraient

être soumises au même traitement. On accusait les étudiants d'avoir été impliqués dans l'attentat contre le général Pinochet.

Les étudiants s'étaient rendus à l'ambassade néerlandaise afin d'y remettre un compte rendu des plus récentes violations des droits de l'homme. Au même moment, une chaîne de télévision à Santiago annonçait que quatre « terroristes » avaient cherché refuge dans l'ambassade, deux jours après l'attentat manqué contre le général Pinochet. Le ministère des affaires étrangères chilien démentit les allégations et assura l'ambassade que les jeunes gens étaient libres de partir. Mais des policiers du CNI encerclèrent les voitures diplomatiques néerlandaises pour en arracher les jeunes gens et le chargé d'affaires des Pays-Bas.

RENÉ TER STEGE.

le Monde 30/9/86